

# OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

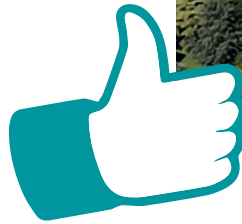
# L'EAU

dans les projets d'aménagement

septembre 2022



© Thibaud Babled Architecte Urbaniste



La préservation des milieux aquatiques et humides et des continuités écologiques

La préservation et la gestion des inondations

La gestion des eaux pluviales et du ruissellement

La valorisation esthétique et paysagère du projet

# 64

ANGLET

## PARC DU MAHARIN

### Identité du projet

LIEU	Anglet (64) 38 724 habitants
PROGRAMME	Espace public centre-bourg
SUPERFICIE	7 ha
ENVELOPPE FINANCIÈRE	3 600 000 € HT
TERME DU PROJET	inauguration en septembre 2016
<b>ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS</b>	
MOA : Ville d'Anglet, SEPA.	
MOE : Babled Nouvet Reynaud architectes, Joseph Andueza (paysagiste), AEU Concept, Symethis B2E Lapassade (environnement).	
Organisme partenaire : CAUE 64.	

### Description

Situé entre les quartiers de Montbrun et de la Butte-aux-Cailles, la plaine inondable du Maharin est un espace naturel et préservé qui rassemble les habitants de la commune. L'aménagement de la plaine fait appel aux techniques de génie végétal et génie écologique associé aux savoir-faire locaux et ancestraux. Voies vertes et jardins familiaux hérités de la tradition maraîchère composent un espace harmonieux.

Ce projet a reçu deux prix :

- Victoire du paysage 2018 : médaille d'argent ;
- Grand prix de la Revue des Collectivités Locales Catégorie « Aménagement et espaces publics - centre-ville » de 2018.

Observatoire financé par :

Agences d'urbanisme partenaires :





## Motivations

### Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

Les objectifs de la préservation de l'eau sont liés à la préservation des milieux naturels de cette plaine humide. Il y a eu une volonté de retrouver le tracé d'origine du ruisseau, de reconstituer ses méandres et de pallier aux problématiques inondation.

#### ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

Le projet immobilier d'éco-quartier prévu initialement a été abandonné au profit de ce parc. Les digues sont les seuls espaces imperméabilisés. Les aires de jeu sont perméables (copeaux de bois) ou en pleine terre.



## Données techniques

### Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

Pour préserver la biodiversité et répondre aux risques d'inondation liés au ruisseau Maharin, les berges ont été reprofilées, des noues et des fossés de drainages ont été créés pour canaliser les écoulements sur l'ensemble du site, des ouvrages de rétention et bassins d'expansion ont été construits, et 14 îlots refuges de biodiversité ont été constitués sur un total de 1,8 hectares. Les pelouses descendent vers le lit du ruisseau, au creux d'une zone humide. Ce sillon est traversé par une passerelle de gabion, conçue comme une digue.

### Gestion et entretien des espaces en eau :

- Un Plan de Gestion différenciée a été mis en place en régie pour les parties enherbées
- Un Plan de gestion écologique a été établi pour les îlots refuges
- Les jardins familiaux sont gérés par « l'Association des Jardins Familiaux du Maharin »



**Vous voulez en savoir plus ?**  
**Contactez le commanditaire du projet**

Ville d'Anglet  
**Marie-Laure GUILLEMIN**, Chargée de mission  
 environnement – espaces naturels  
 @ ml.guillemin@anglet.fr  
 ) 05 59 58 35 40